

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 645

Artikel: Transparence : gros et petits secrets des multinationales suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATION

L'Amérique à la pointe du progrès

Grande découverte en Amérique, plus exactement en Californie. M. le commentateur scientifique de la radio romande vient nous expliquer que des savants californiens viennent de faire une découverte remarquable: ils ont pris deux populations de souris; l'une a été nourrie normalement alors que l'autre recevait moins de nourriture, mais davantage de vitamines. Or que croyez-vous qu'ils remarquèrent au bout d'un an: les souris moins mais mieux nourries se portaient bien mieux que les autres. Tout de même, ces Américains, quelle astuce!

M. le commentateur scientifique, vous avez passé

pour un sot auprès d'un important public local. Il y a, à Lausanne, une vieille dame, médecin de son état, le Dr Kousmine, qui a fait ces expériences il y a plus de trente ans. Elle a construit tout un système thérapeutique sur le régime alimentaire riche en produits frais. Elle a soigné et guéri beaucoup de monde. Ses conseils sont suivis par de nombreuses personnes qui s'en trouvent fort bien. Elle a écrit des livres et fait de nombreuses conférences. Elle a eu pas mal d'ennuis avec la Faculté à cause de ses doctrines, alors hétérodoxes, mais les condamnations officielles lui ont plutôt fait de la réclame.

Et vous ignorez tout cela, M. le commentateur scientifique, alors qu'il y a tellement de Romands et de Français qui le savent. Un recyclage s'impose. On doute que l'absence de vos bavardages crée un gros vide dans notre information.

fonde, elle, pour établir son classement, sur le chiffre d'affaires. Trois degrés d'appréciation pris en compte: au mieux, le critère rempli, l'information fournie (signe +, un point au décompte global); moins bien, l'information lacunaire, critère insuffisamment rempli (signe -, demi-point au décompte global); et finalement, le degré zéro de la transparence, aucune information, critère pas rempli (signe 0, zéro point au décompte global).

CE N'EST QU'UN DÉBUT...

Approche purement quantitative, comme on le voit — il faudrait noter que les déficiences dans l'information de la part d'une grande multinationales pèsent plus lourdement que de la part d'une petite; il faudrait apprécier le poids respectif des différents critères. Ce n'est qu'un début...

Bref, les points suivants ont été passés au crible (voir tableau ci-contre):

TRANSPARENCE

Gros et petits secrets des multinationales suisses

Remarquable travail d'investigation, mené par l'Union syndicale suisse, dans la politique d'information des multinationales helvétiques. La presse quotidienne a rendu compte de cette enquête dans ses grandes lignes. Il nous paraît salubre d'entrer ici dans davantage de détails, tant est cruciale l'importance de la transparence de notre économie: à l'heure des profondes mutations de l'appareil de production, il y va de tout un climat social (qui est responsable de quoi? à qui demander des comptes? sur quelles bases?); s'agissant de multinationales basées dans notre pays, et profitant en quelque sorte du label helvétique, il y a une légitime curiosité à suivre leurs agissements à l'«étranger», curiosité qui débouche naturellement sur une responsabilité de citoyens et de citoyennes de la «nation-mère». La transparence comme arme con-

tre la politique du fait accompli, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il se trouve que les pays de l'OCDE ont adopté en juin 1976 une «déclaration concernant les principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales». Il y a loin, bien sûr, de ce texte à un corset réglementaire imposé aux sociétés concernées; il ne s'agit là que de «recommandations», dans la grande tradition des codes de conduite internationaux, qui supposent un respect volontaire de la part des intéressées et dont la transgression ne saurait être sanctionnée juridiquement. Qu'à cela ne tienne, il était intéressant, comme l'a compris l'USS, de faire le point de l'application de ces recommandations en ce qui concerne la publication d'informations. Voici donc le pointage, critère par critère, étant rappelé que la déclaration de l'OCDE vise à réunir des informations, sans exiger qu'elles soient exactes, complètes ou même vérifiables...

La liste des entreprises est celle établie pour 1981 par la «Schweizerische Handelszeitung» qui se

1. Nom et siège de la société-mère (total des points — il permettra de situer entre elles les différentes indications —: 19).
2. Noms et sièges des différentes filiales (17.5).
3. Participations en pour-cent de la société-mère à ces entreprises-filles (11.5).
4. Répartition géographique des activités (19).
5. Répartition géographique des activités de la société-mère (1.5).
6. Répartition géographique des activités des sociétés affiliées (13.5).
7. Répartition géographique des résultats d'exploitation: la plupart des multinationales indiquent uniquement les bénéfices globaux, sans les répartir géographiquement (0).
8. Répartition géographique des ventes (Sulzer et Schindler: en lieu et place des chiffres d'affaires, on indique les montants des commandes ou des facturations) (10).
9. Répartition des ventes selon les principales branches d'activités pour l'ensemble de l'entreprise

(Sulzer et Schindler: même remarque qu'au point 8) (11).

10. Répartition géographique des investissements nouveaux (7.5).

11. Répartition des investissements selon les principales branches d'activité (5.5).

12. Provenance et utilisation des fonds pour l'entreprise dans son ensemble (9.5).

13. Répartition géographique des salariés (14.5).
14. Dépenses de recherche et de développement

pour l'ensemble de l'entreprise (5).

15. Politiques suivies en matière de prix de cessions internes: ici, pas de données ou très vagues

indications, encore camouflées sous des formules telles que «dans le chiffre d'affaires du Konzern

figurent les ventes à des tiers», ou «les livraisons internes ont été réciproquement imputées ou élimi-

nées», ou encore «les informations de ce genre traduisent exclusivement les relations entre diverses

monnaies» (0).

16. Méthodes comptables, y compris les méthodes

suivies en matière de consolidation (15).
En résumé, les critères de «transparence» les

mieux remplis ont été:

— nom et siège de la société-mère (tableau: 1);

- répartition géographique des activités (4);

— principales sociétés-filles (2);

- répartition géographique des salariés.

Les critères *les moins remplis*:

— répartition géographiques des résultats

d'exploitation (7);

- politiques suivies en matière de prix de cessions

internes (15);

- répartition géographique des activités de la

société-mère (5);
répartition des investissements selon les princi-

- répartition des investissements selon les principales branches d'activité (11)

Les multinationales les plus « en règle » :

Les multinationales les plus « en règle » :
Ciba Geigy, puis Alusuisse, Sandoz et Nestlé

Les multinationales *les moins «en règle»*:

Publicitas puis Motor Columbus Elektrowatt et

Hasler Holding

[illegible]